

plus nombreuse. Pendant l'office, à la même leçon, le cadavre s'écria d'une voix plus horrible encore : « *Je suis jugé par un juste jugement de Dieu !* » Le peuple fut plus effrayé, et le service resta interrompu. Le troisième jour, le cadavre se leva encore en s'écriant d'une voix éclatante et terrible : « *Je suis condamné par un juste jugement de Dieu* » Ces paroles glacèrent d'effroi ceux qui les entendirent. On jeta le corps du mort à la voirie.

Bruno déjà détaché du monde, décida de le quitter pour toujours. Il entraîna avec lui six de ses disciples. Ils vendirent tous leurs biens, en distribuèrent le prix aux pauvres et partirent pour Grenoble dont Saint Hugues était évêque. Avant l'arrivée des sept voyageurs, le saint évêque eut un songe. Il vit un immense désert où Dieu se bâtissait une maison pour demeurer ; sept étoiles brillantes cheminaient devant lui comme pour lui montrer le chemin. Lorsqu'il vit les serviteurs de Dieu et qu'il connut leur dessein de se retirer dans son diocèse, il leur donna pour retraite les montagnes sauvages de la *Chartreuse*. Ceci se passait vers 1034.

Bientôt St-Bruno fut obligé de quitter sa retraite pour se rendre à l'invitation du pape Urbain II qui avait été son disciple. Le Saint souffrait de cette situation brillante et ne soupirait qu'après sa bienheureuse solitude. Il put enfin se retirer dans la Calabre avec quelques compagnons. C'est là qu'il mourut, laissant après lui une famille déjà nombreuse qui fait revivre jusqu'à nos jours son humilité, son détachement du monde, sa vie recueillie et mortifiée.

LUDOVIC

(Suite)

La toilette des deux femmes qui avait commencé par devenir simple, avait fini par devenir sale.

Bientôt elles portèrent, pendant l'hiver, des robes d'été. Le maître de la maison déclara que l'habitude du feu était déhilitante, qu'il fallait suivre la nature, et, puisqu'il fait froid l'hiver, c'est que le froid nous est bon, et que tout le luxe dont les femmes s'entourent ne sert qu'à les énerver.